

Sensibilisation

Autor(en): **Direction de l'égalité des chances du Ministère de la communauté française de Belgique**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **7 (2007)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-352481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sensibilisation

Campagne DAO

Les sportifs s'engagent contre la violence conjugale

La Fédération Solidarité Femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO) a lancé cette campagne d'affichage pour célébrer la journée internationale contre les violences faites aux femmes, en date du 25 novembre 2006.

Par cette campagne, la Fédération Solidarité Femmes a voulu rendre hommes et femmes attentifs au phénomène de la violence conjugale qui touche toutes les couches sociales et une femme sur cinq au cours de sa vie. Solidarité Femmes s'engage depuis plus de 25 ans contre la violence au sein des familles en offrant soutien et conseils aux femmes touchées par la violence et à leurs enfants.

Ces dernières années, des modifications législatives ont quelque peu amélioré la situation des femmes touchées par la violence. Depuis avril 2004, la violence conjugale est poursuivie d'office, sans obligation pour la femme de porter plainte et 21 cantons connaissent des dispositions légales permettant d'expulser la personne violente du domicile familial et de lui interdire de le réintégrer pour une période déterminée.

Par ces nouvelles mesures, la législation fait un pas dans la bonne direction car la violence conjugale n'est pas une affaire privée mais nous concerne tous. Nous connaissons toutes et tous des personnes touchées par la violence et des auteurs d'actes violents. Nous sommes donc concerné-e-s, en tant que voisin-e, en tant qu'employeur-euse, en tant que collègue de travail, en tant que frère ou sœur, en tant qu'ami-e.... Pour affronter efficacement cette

problématique sociale, nous devons toutes et tous accepter de voir et de prendre position, les hommes également.

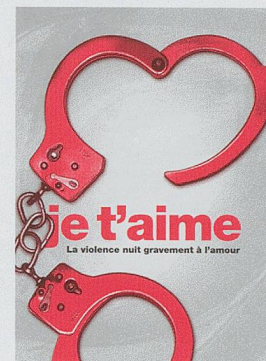
Les sportifs posant sur les affiches étaient : Didier Cuche, Bruno Kernen, Marc Surer, Thomas Sutter et Murat Yakin .

Les buts de cette campagne étaient les suivants :

- Provoquer un impact national et régional, rural et urbain selon les besoins des régions.
- Présenter la violence conjugale sous un autre angle en invitant des sportifs à se positionner clairement contre la violence conjugale.
- Penser la violence conjugale à travers des déclarations percutantes prononcées par des sportifs.
- Toucher, sensibiliser un large public en Suisse.
- Etre présente publiquement dans toute la Suisse pendant au moins deux semaines

Dans le Canton du Jura la campagne a été relayée par le Bureau de l'Egalité. Des affiches ont été visibles pendant deux semaines du 13 au 25 novembre. Les affiches au format mondial ont été placées à Porrentruy, Saignelégier, Bassecourt et Delémont.

«Je t'aime. La violence nuit gravement à l'amour»



L'amour ... c'est être bien... dans une relation d'égalité et de respect réciproque. Mais parfois, les relations amoureuses virent à la violence. Parce qu'on croit que ce n'est pas possible, on reste dans cette relation, on se dit que ça va passer... Ce n'est jamais le cas mais plutôt le début du cycle de la violence.

En collaboration avec les infirmières scolaires et les médiateurs et médiatrices, une campagne de prévention destinée aux élèves de 1^{ère} année du secondaire II et du tertiaire intitulée «Je t'aime. La violence nuit gravement à l'amour» a été organisée.

Une conférence de presse a eu lieu le 25 janvier à Delémont afin d'annoncer cette action à la population jurassienne.

Cette campagne fait partie de nos actions en matière de prévention de la violence dans le couple. En effet, les relations amoureuses sont l'une des préoccupations principales des jeunes. Cette brochure propose des solutions pour les aider à partir du bon pied et résoudre les difficultés qui peuvent se présenter dès les premières fréquentations amoureuses. Par ailleurs, elle a également pour objectif la prévention précoce des violences intimes. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et émotionnelle, tendent à être banalisés par les adolescent-e-s. Son but est d'encourager les jeunes à des changements d'attitudes et de comportements.

Le contenu de la brochure contient les thèmes suivants:

- La violence entre partenaires amoureux n'existe pas que chez les autres. Chacun peut y être confronté un jour ou l'autre. Il faut rester en alerte et réagir aussitôt.
- Amour = Respect. Le respect de l'autre mais aussi de soi-même est indispensable dans une relation amoureuse.
- Respecter l'autre c'est respecter ses choix, ses sentiments et sa façon d'être.
- Me respecter, c'est refuser que l'autre ne respecte pas mes choix, mes désirs, mes sentiments, ma façon d'être. Pouvoir dire NON et accepter le NON de l'autre.

Si l'on arrive à faire passer chez les jeunes le message suivant :

- L'amour ne peut exister que dans le respect de l'autre;
- La violence dans le couple n'est jamais normale;
- La violence ne doit jamais être tolérée...
- ...alors peut-être arrivera-t-on à enrayer le phénomène de la violence conjugale.

Cette brochure a été réalisée par la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère de la Communauté française de Belgique et adaptée pour le Canton du Jura par le Bureau de l'Egalité.

La brochure peut être téléchargée sur le site www.jura.ch/ega